

# Les infos

Vendredi 18 Janvier 2008



## J'HALLUCINE

En marge du communiqué publié par les 4 organisations syndicales qui ont refusé de signer l'accord salarial 2008 paraphé par la seule CFTC, cette dernière a cru nécessaire de tenter de se justifier par son esprit de responsabilité. Elle aurait donc raison contre tous, après s'être déditée de l'engagement que toutes les organisations avaient pris ensemble et que les 4 non-signataires ont respecté jusqu'au bout : mener cette négociation salariale dans l'unité syndicale. La direction a pourtant démontré elle-même qu'elle se fichait éperdument de l'opinion des organisations syndicales. Il aurait été bien plus clair de lui laisser la responsabilité de mettre à exécution sa menace de prendre une « mesure unilatérale de montant inférieur » ...inférieur de combien, personne n'en sait rien, mais compte tenu du niveau de l'accord, on est dans la nanotechnologie ! À ce prix-là, la direction aurait tort de s'en priver. L'ambiance lors de la « réunion de signature » était hallucinante, les 4 organisations les plus représentatives ayant accusé la direction de liquider la négociation sociale et de ne même pas respecter sa signature, Anne Marion Bouchacourt n'a pas un mot pour s'en défendre, signe avec la CFTC l'accord, se lève et s'en va... laissant le directeur des relations sociales enfoncer le clou immédiatement après en annonçant l'application unilatérale de son projet « d'accord relatif à la

suppression des écarts salariaux hommes-femmes » que personne n'a voulu signer ! Fin du premier acte, puis un second au cours duquel il était question de tenir l'ouverture des « négociations sur la mise en place de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences », une obligation car la loi stipule que celles-ci doivent être ouvertes avant le 20 janvier. On échange quelques banalités sur la chose, Philippe Perain conclut qu'il va y réfléchir avant la fin 2008, c'est l'heure de la soupe et le rideau tombe. Celui qui n'a pas compris qu'il est là pour amuser la galerie le fait exprès. La question est donc maintenant d'organiser la riposte qui convient, c'est justement de cette question que les 4 organisations CFDT, CGT, FO et SNB ont décidé de débattre avec le personnel.

## Y-A-T-IL UN PILOTE ?

Parmi les critiques formulées par les 4 non-signataires qui sont convenus de poursuivre l'action de concert, le non-respect dans les DEC des engagements pris par la direction dans le relevé du 29 octobre en matière de challenges et d'objectifs. D'où la décision d'adresser un courrier formel à Jean François Sammarcelli pour lui demander de les recevoir afin de les faire respecter, avant la prochaine réunion du CCE.

## SOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une nouvelle fois, c'est la valse des prestataires de services dans les services centraux (nettoyage, sécurité, etc). Les salariés concernés arrivent un lundi matin, « tiens ta nouvelle blouse !... Ah oui, au fait, tu travailles pour Untel maintenant ». Ce genre de pratiques et ce mépris sont la conséquence directe des réflexions et des décisions de pontifes qui se sont bien gardés en plus d'informer les représentants des salariés... et qui mettent délicatement de côté tous les engagements affichés de la DG en termes de « responsabilité sociale ». Il en faut peu avant que tout ce beau monde se retrouve devant un tribunal pour s'expliquer sur ces « pratiques occultes ».



le trait de la semaine

CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT